Envoyé en préfecture le 26/07/2026
Reçu en préfecture le 26/07/2026
Publié le
ID : 035-213501067-20260706-D_2026_09_10-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ERCÉ EN LAMÉE

Date de la convocation	29 juin 2026		
Séance du	6 juillet 2026		
Nombre de Conseillers Municipaux :	En exercice 19	Présents 19	Votants 19

L'an deux mil vingt-six, le six juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle BERTIN, Maire.

Présents (19): MM BERTIN Isabelle, RABANNE Myriam, ÉON Christophe, THEPAUT Isabelle, DELÉPINE Didier, MERCIER Hervé, JACOB Erwan, CONSTANTIN Gilles, LEGREGEOIS Célia, BOULIGAND Laëtitia, DEBROISE Elise, ROULLEAUX Adrien, BRUNEL Jennifer, MESLIN Kevin, OBIN Gwendoline, RIVERON Elvhan, ANDRÉ Alice, LE GALLOU Claire, MARNEUR Mathias,

Absents excusés (0):
Pouvoir (0):

Madame RABANNE Myriam a été désignée secrétaire de séance.

Objet de la délibération

N°2026-09-10 Vente d'un logement communal

Annule et remplace la délibération N°2025-05-04 du 28 avril 2025

Face aux difficultés rencontrées pour la vente d'un logement appartenant à la commune, il est nécessaire de revoir le prix de vente. Bien que le bien soit situé en entrée d'agglomération il n'y a eu aucune visite, certes le logement nécessite des travaux avant habitation mais l'absence de sollicitation malgré la multitude des lieux de mise en vente nécessite de revoir le prix de vente.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la mise en vente du logement communal situé 20 bis rue des Pervenches libre de tout occupant au prix de 130 000 euros net vendeur.

Descriptif du logement

Dans l'aile affectée au Sud

Au rez-de-chaussée : Entrée, WC avec lave-mains, bureau, cuisine, salon /salle à manger cellier-arrière-cuisine, petite pièce annexe. (Surface habitable 175 m² environ)

A l'étage : couloir desservant 3 chambres, WC, salle de bains.

Dans l'aile attenante

Entrée avec lavabo, WC avec lave-mains, grande pièce de réunion (70 m²). Grenier aménageable accessible par escalier intérieur.

(Local permettant une activité indépendante)

Cour bitumée avec dépendance à usage de garage.

Le tout sur terrain d'environ 500 m2 (en cours de bornage)

Après délibération, le Conseil Municipal avec 16 voix pour, 0 abstention, 3 contre

- DÉSIGNE Mme le Maire pour effectuer toutes les démarches de vente du bien concerné
- FIXE le prix de vente du logement comme décrit ci-dessus à 130 000.00 euros.
- DIT qu'un bornage sera réalisé pour définir les limites de propriété
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Adopté . Pour extrait conforme à l'original. Le Maire.